

SAMSAH Elan (ALHPI)

SAMSAH - Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Qui est concerné ?

Adultes

Domaines d'activités principaux

Accompagnement
Handicap psychique

Coordonnées

12 bis rue des Pies 38360
Sassenage

contact@alhpi.com

04.76.26.91.96

<https://alhpi.com/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des communes concernées

Présentation

Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) est un dispositif médico-social s'adressant à des adultes en situation de handicap, vivant de manière autonome (logement indépendant, appartement associatif, résidence accueil, etc.), mais ayant besoin d'accompagnement dans leur vie quotidienne (démarches administratives, gestion budgétaire, (ré)insertion professionnelle, gestion du logement, socialisation, etc.) et de soutien pour l'accès et le maintien dans les soins psychiatriques et/ou somatiques.

Objectifs & Missions

Le SAMSAH *Elan* a pour but de :

- Soutenir la personne dans l'accès et l'adaptation au logement autonome, en lien avec son entourage
- Favoriser l'inclusion de la personne au sein de son environnement
- Aider la personne à retrouver une qualité de vie satisfaisante en s'appuyant sur les techniques de réhabilitation psychosociale
- Consolider le parcours de soin de la personne
- Faciliter la coordination entre les différents acteurs intervenant dans le projet de la personne

Un coordinateur de parcours, interlocuteur privilégié de la personne accueillie, est désigné en début d'accompagnement.

L'accompagnement débute par une phase d'évaluation pluridisciplinaire des besoins, ressources et difficultés de la personne. Un bilan neuropsychologique est établi afin de développer des interventions de réhabilitation psychosociale adaptées à chaque situation.

- Pour mettre en œuvre l'accompagnement, le service propose plusieurs moyens :



Contact
Téléphonique



Visites
à domicile



Rencontres
au service



Soutien
aux soins



Temps collectifs



Accompagnement
aux rdv

- Le projet de la personne peut concerner différents domaines :



Santé



Domicile,
vie quotidienne



Gestion
administrative



Travail,
formation,
loisirs



Vie relationnelle
familiale, affective



Environnement,
mobilité

L'admission nécessite :

L'admission nécessite :

- Une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie qui statue au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie,
- Différents entretiens avec la personne,
- Une coordination avec le médecin psychiatre ou le médecin généraliste de la personne.

L'équipe du SAMSAH *Elan* est composée de plusieurs professionnels, dont les compétences sont mobilisées selon les besoins de la personne : chef de service, médecin psychiatre, neuropsychologue, psychologue, chargé de mission locative, ergothérapeutes, infirmiers, éducateurs spécialisés, secrétaire, pair-aidant.

[Signaler une erreur](#) >